ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Directive du ministère de la Santé concernant la turbidité de l’eau potable

Date de début : 10 juillet 2019
Date de fin : 17 juillet 2019
Nunavut **60 s**

Le ministère de la Santé est responsable de l’approvisionnement public en eau aux termes de la Loi sur la santé publique et du Règlement sur le service d’eau public. La turbidité (eau trouble) fait partie des paramètres visés par le Règlement, et le niveau est régulièrement vérifié.

Les nouvelles normes de surveillance des réseaux d’eau potable du Nunavut ont révélé un niveau élevé de turbidité dans de nombreux réseaux du territoire, une situation habituellement saisonnière, causée par la débâcle printanière. Le ministère de la Santé émet des avis d’ébullition de l’eau par mesure préventive pour les localités qui ne disposent pas de la technologie ou des installations de traitement pour éliminer la turbidité.

Les localités concernées font l’objet d’une étroite surveillance visant à ce que l’eau soit conforme aux normes avant la levée de l’avis d’ébullition. Les ministères des Services communautaires et gouvernementaux et de la Santé collaborent pour améliorer la communication et l’éducation au sujet de la turbidité, ainsi que pour aider et conseiller les localités touchées.

Le ministère de la Santé continue de travailler pour que toutes les sources d’eau potable du Nunavut et les technologies de traitement satisfassent aux pratiques exemplaires nationales.

###

Relations avec les médias

Wende Halonen
Agente principale des communications
Ministère de l’Exécutif et des Affaires intergouvernementales
867 975-6048
WHalonen@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.